



Je veux poser une Demande d'asile

Par **samaran**, le **01/02/2014 à 16:28**

bonjour je veux poser une demande d'asile et ce que quand je marier et prendre la nationalité française je peux rentré a mon payé? est qu il est les cas que je peut rentre chez moi? MERCI

Par **aguesseau**, le **01/02/2014 à 17:47**

bjr,
cela dépend de votre pays.
le droit d'asile est accordé à un étranger quand il est persécuté dans son pays.
le mariage en france ne donne pas droit automatiquement à la nationalité française.
le fait d'avoir la nationalité française ne vous enlève pas votre nationalité d'origine.
donc vous prendrez des risques en retournant dans votre pays même si la nationalité française peut vous protéger juridiquement.
cdt